



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEMENAGEMENT DE LA TRESORERIE DE BERCK-SUR-MER A COMPTER DU 29 JUIN 2022

Arras, le 27 juin 2022

Les services de la trésorerie de Berck-sur Mer ont quitté les locaux situés 23 rue du Docteur Jacques Calve ce jour et seront transférés dès le 29 juin 2022 au Centre des Finances Publiques de Montreuil-sur-Mer, sis au 66 chaussée Marcadée à Ecuire. Ce déménagement s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du réseau départemental des finances publiques.

Pour mémoire, les usagers de la trésorerie de Berck-sur-Mer peuvent bénéficier des offres de services suivantes :

- la possibilité de payer en espèces (jusqu'à 300 €) ou par carte bancaire, leurs factures chez un buraliste-partenaire agréé, dès lors que la facture dispose d'un QR code. Trois buralistes sont agréés sur la commune de Berck-sur-Mer.
- un accueil de 1er niveau au sein de l'Espace France Services de Berck-sur-Mer, assuré par les animateurs formés par la Direction départementale des Finances publiques. Cette présence couvre les principales attentes des usagers : la délivrance d'informations fiscales, l'accompagnement au numérique et la prise en charge de situations particulières en lien avec les services de la direction départementale des finances publiques.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)